

Avis d'Appel d'Offres avec publication internationale

BANQUE DE GESTION ET DE FINANCEMENT, BGF sa

Date de publication : **02/10/2023**

Date limite de dépôt : **16/11/2023**

Date d'ouverture : **16/11/2023**

Maître d'Ouvrage : la Banque de Gestion et de Financement « BGF sa »

Financement : la Banque de Gestion et de Financement « BGF sa »

Objet

1. Le Maître d'Ouvrage invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour **les travaux de constructions de l'immeuble qui abritera le siège de la Banque de Gestion et de Financement « BGF sa »**

Spécification du marché

2. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en un seul lot
3. L'ensemble des travaux est à exécuter dans un délai maximum de 48 mois calendriers

Condition de participation

4. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

5. Le Dossier d'appel d'offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 7h30 à 12 h30 et de 14 h00 à 17 h00 au Secrétariat de la Direction Générale de la BGF, Boulevard de la Liberté • Bujumbura • Burundi Phone: (+257) 22 22 13 52
6. Cependant, l'achat du Dossier d'Appel d'Offres est une condition indispensable pour la participation au marché. En conséquence, les soumissionnaires intéressés devront joindre à leur offre une quittance de paiement, libellées « Achat DAO pour **les travaux de constructions de l'immeuble qui abritera le siège de la BGF** » de deux cent cinquante mille (250.000) BIF non remboursables versés au **compte N° 349251 « Suspens Administration » ouvert à la BGF**. Cette quittance constitue donc une pièce administrative exigée à chaque soumissionnaire.
7. Le dossier comprenant le DAO, les plans et les annexes nécessaires (version PDF), les cadres du devis quantitatifs et estimatifs ainsi que les bordereaux des prix unitaires (version Excel) seront remis sur support numérique (Clé USB) à tout soumissionnaire présentant le bordereau d'achat du DAO comme indiqué ci-haut.
8. Quel que soit le mode d'acquisition du DAO, les soumissionnaires sont tenus de se faire connaître auprès de l'administration de la BGF en envoyant **simultanément** leurs coordonnées de contact aux

adresses suivantes : info@bgf.bi et Theogene.Ndayishimiye@bgf.bi ; en vue de permettre une diffusion optimale des éventuels additifs au DAO. A défaut, le Maître d'Ouvrage ne pourra être tenu pour responsable de la mauvaise information relative à d'éventuels changements survenus dans les conditions du marché.

Réunion préparatoire et visite guidée du site

9. Une réunion préparatoire à l'établissement des offres se tiendra aux adresses suivantes :
Boulevard de la Liberté • Bujumbura • Burundi, Phone : (+257) 22 22 13 52
10. Le soumissionnaire est tenu de fournir la preuve qu'il a visité les lieux avant la remise des offres. La visite des lieux est obligatoire et aura lieu le **23/10/2023 à 10h30min**

Présentation de l'offre

11. L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, de 2 000 000 000 BIF

Délai de validité des offres

12. Le délai de validité des offres est fixé à 150 jours calendrier à compter du jour de l'ouverture des offres

Date limite de dépôt des offres

13. Toutes les offres devront être déposées, version physique et sur support numérique, au Secrétariat de la Direction Générale de la BGF dans une grande enveloppe portant la mention : « Offres pour la Construction de l'immeuble qui abritera le Siège de la BGF » au plus tard le **16/11/2023 à 10 heures**.
14. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

15. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants, à l'adresse mentionnée ci-dessous à **10heures30minutes**.
16. Le procès-verbal d'ouverture des offres dressé ultérieurement par le Maître d'Ouvrage sera accompagné d'un document annexe listant les personnes présentes à la séance et signé par chacune d'entre elles

Critères de qualification

17. Les documents exigés en matière de qualifications sont détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres, dans les « Données Particulières de l'appel d'offres » (voir clause 4 des DPAO)
18. Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires nationaux.

Fait à Bujumbura, le 02/10/ 2023